



Mémoire déposé dans le cadre du Projet de Plan d'action du sport
et du plein air urbains 2018-2028 de la Ville de Montréal
Par La Pente à Neige

Développer des pôles multi-sports accessibles à tous dans les parcs urbains
en hiver via la mise en place d'infrastructures adaptées et durables

Contact :
Estéban Dravet
Chargé de développement, La Pente à Neige
Esteban.d@penteaneige.ca
514.999.3641

TABLE DES MATIERES

À propos des auteurs _____	3
Mise en contexte _____	3
Les parcs au centre de la communauté _____	3
Adapter l'offre d'activités récréatives estivales et hivernales aux changements climatiques...et le budget alloué en conséquence _____	4
La Pente à neige au parc Ignace Bourget – exemple d'initiative hivernale visant à mettre en valeur un parc montréalais pendant l'hiver _____	5
Penser les futurs parcs pour l'été...et pour l'hiver ! _____	6
Recommandations _____	7

À propos des auteurs

L'organisme à but non lucratif La Pente à Neige a été fondé par des habitants de Montréal œuvrant dans le milieu de la santé, de l'éducation, de l'action sociale, de la gestion de projet et du sport. La création de l'organisation correspond à un désir partagé par plusieurs citoyens et familles d'avoir un accès à des installations confortables et des espaces de loisirs dans les parcs pendant la saison froide. La Pente à Neige vise l'appropriation de l'hiver par la population à travers des espaces d'activités ludiques en leur donnant une vocation culturelle et économique viable tout en favorisant l'implication des communautés locales. L'organisme souhaite participer à la création de talents au sein de la population lors de la saison hivernale, favoriser l'intégration durable de saines habitudes de vie en ville, et faire de l'hiver une expérience unique apportant de la santé et de la cohésion sociale au quotidien. Les retombées économiques générées par ses activités agissent comme moteurs d'investissement pour améliorer ses services et mettre en place de nouvelles initiatives.

En 2017, l'organisme a mis en place un village hivernal au parc Ignace Bourget dans le Sud-Ouest de Montréal, offrant de Décembre à Avril une variété d'activités sportives hivernales incluant l'initiation au ski et planche à neige, la glissade sur tube et un parc à neige.

Ce mémoire vise à offrir des pistes de réflexion quand à une meilleure mise en valeur des parcs montréalais afin favoriser la pratique des sports de plein air en ville pendant la saison froide.

Mise en contexte

Il y a 50 ans, plusieurs parcs publics montréalais possédaient un remonte-pente et des pistes de ski alpin, de grandes boucles de ski de fond toujours enneigées, ou encore des patinoires toujours prêtes à l'usage, permettant un accès facile à une grande variété d'activités sportives.

Aujourd'hui, la pluie, la neige, le verglas, les redoux...Les hivers ont changé et c'est l'héritage sportif de Montréal qui s'en trouve menacé.

Par manque d'entretien et d'infrastructures adaptées aux nouvelles réalités hivernales, les parcs et les équipements collectifs de la ville sont désormais sous-utilisés pendant la saison froide, n'offrant plus que des espaces peu ou pas entretenus, souvent glacés ou boueux, pas assez enneigés, et pouvant même présenter un risque pour la sécurité des usagers.

Reconnus par les citoyens pour être des lieux de loisirs multiples en été déjà intégrés dans l'environnement urbain à proximité des lieux d'habitation et reliés au réseau de transport en commun, les parcs sont pourtant des lieux d'activités à bas coût qui disposent déjà d'infrastructures de base tel que l'eau, l'électricité, des chalets, des espaces de jeux sécuritaire et une topographie propice à la glissade comme à toute forme de ski. Dans un contexte où les arrondissements centraux font face à un manque d'espace, mettre davantage en valeur ces espaces pendant l'hiver à travers la mise en place de services et infrastructures adaptées permettrait d'optimiser les installations déjà présentes tout en diversifiant l'offre d'activités accessibles à tous en ville.

Les parcs au centre de la communauté

En été, les terrains de jeux, ruelles, espaces verts, et surtout les parcs, sont des espaces propices aux rencontres. L'hiver, ces lieux de rassemblement sportifs et culturels se font plus rares tandis que les conditions climatiques favorisent le repli chez soi et l'isolement social.

Dans une approche centrée sur l'être humain qui prend en compte les conditions particulières de la saison hivernale et l'impact profond que cette saison peut avoir sur la qualité de vie et les liens sociaux dans la communauté, mettre en valeur les parcs montréalais pendant l'hiver est clef afin de développer adéquatement une offre sportive qui répond aux besoins des citoyens en

- **Soutenant la cohésion et favorisant l'équité sociale et économique :** Les parcs étant déjà intégrés à des réseaux urbains, accessibles pour la plupart en transport en commun et ouverts à tous, ce sont des espaces qui permettent à toutes les tranches de la population de profiter d'activités à bas coûts sans avoir à sortir de la ville. À travers des infrastructures qui permettent les rassemblements et le développement d'activités sportives multiples, les parcs montréalais ont le potentiel de retrouver leur vocation historique en tant qu'espace de rencontre pour la communauté.
- **Valorisant la pratique libre et les sports émergents de manière sécuritaire et collective:** En étant proche des écoles en ville, les parcs en hiver sont des lieux d'activité accessibles, mais parfois sous-utilisés par manque d'infrastructures sécuritaires et de services connexes. La mise en place et l'entretien de pistes et couloirs de glisse, l'accès à des toilettes et un lieu chauffé, sont quelques éléments essentiels afin de permettre un meilleur accès des écoles à des aménagements sécuritaires pour ces activités et permettent de favoriser les plaisirs de l'hiver par des activités ludiques dès le plus jeune âge.

Afin de répondre aux besoins de plus en plus diversifiés de la population, les infrastructures hivernales doivent aussi permettre la pratique d'activités sportives diversifiées et être adaptées à plusieurs niveaux, tant aux grands débutants qu'aux professionnels.

Adapter l'offre d'activités récréatives estivales et hivernales aux changements climatiques...et le budget alloué en conséquence.

Afin de mettre en valeur les parcs montréalais en hiver, des infrastructures doivent être prévues pour s'adapter aux changements climatiques et s'inscrire dans une stratégie qui assure la pratique de ces activités tout au long de la saison. Par exemple des enneigeurs automatiques fonctionnant à des températures marginales (-1 degré celsius) rendent possible le ski de fond, le pas de patin, le ski, la planche à neige, la glissade possible dans un parc dès le 1^{er} décembre et jusqu'à mi-avril.

Ceci doit être jumelé à un entretien régulier des surfaces afin d'offrir une qualité constante aux usagers malgré les variations de température.

La mise en place d'infrastructures et l'entretien des espaces pendant l'hiver requiert, lorsqu'un projet est pensé dans son ensemble, des aménagements durables, harmonieusement intégrés et sécuritaires. L'investissement initial doit être considéré sur le long terme et prendre en compte les besoins de maintenance et d'opération reliés aux infrastructures. Toutefois, il est possible d'optimiser l'usage de ces installations en maintenant une vision basée sur l'être humain et en mutualisant leur application à plusieurs activités.

Répondre aux besoins des citoyens

- permettre la pratique sécuritaire de sports d'hiver ;
- faciliter le développement de pôles multi-sports grâce à une versatilité des équipements et un usage adapté à la mise en place d'une variété d'activités ;
- offrir une qualité constante de pratique pendant toute la saison, en prenant en compte les caractéristiques changeantes de l'hiver montréalais ;
- permettre la mise en place d'une diversité d'activités pour tous les âges et tous les niveaux pour répondre aux besoins diversifiés tout en mutualisant l'usage des infrastructures afin de réduire le montant d'investissement par activité ;

- intégrer des lieux de confort et services connexes pour simplifier la logistique et diminuer les contraintes liées aux conditions hivernales
- être durable et résistant afin de minimiser les coûts d'entretien

Critères de base dans le choix des infrastructures

- un système d'enneigement afin de garantir un manteau neigeux toute la saison et de palier aux changements de température plus fréquents ;
- du matériel d'entretien des pistes qui permet de casser la glace et pousser de grandes quantités de neige, adapté à plusieurs sports : damage des pistes de ski de fond, de ski alpin, pistes de glissade et entretien des chemins d'accès ;
- espaces de chaleur et confort permettant la tenue d'activités culturelles, sociales et des animations connexes au besoin ;
- des remontées mécaniques terrestres dans les zones en pente pour permettre la pratique du ski alpin afin de donner un sens ludique dès le plus jeune âge ou aux plus réticents ;
- priorisation de l'entretien des pistes et patinoires après des intempéries ou un redoux par des entreprises ou organismes qualifiés dédiés à cette mission.

La Pente à neige au parc Ignace Bourget – exemple d'initiative hivernale visant à mettre en valeur un parc montréalais pendant l'hiver

L'organisme Pente à Neige a été le témoin direct de l'impact positif que peut avoir l'animation et l'aménagement d'un parc en hiver. Le projet réalisé par l'organisme dans l'arrondissement du Sud-Ouest au parc Ignace-Bourget est un exemple de projet ayant pour but de mettre en valeur des espaces urbains sous-utilisés pendant l'hiver pour favoriser la pratique du sport de plein air durant la saison froide. La Pente à Neige a mis en place et opéré pour la première fois cette année de Décembre à Avril un espace « multi-sports » incluant plusieurs activités à bas coût incluant la glissade en tube, le ski, la planche à neige, un « snowpark » pour les adolescents et les jeunes adultes, et une yourte pour manger et se réunir confortablement et profiter d'autres activités gratuites pour tous.

Les prémisses de départ étaient de donner accès à des activités ludiques en hiver aux citoyens afin d'augmenter la fréquence et la durée de la présence à l'extérieur en hiver et de favoriser le développement d'habiletés sportives dès le plus jeune âge.

Pour la première fois en 15 ans, les citoyens ont pu à nouveau pratiquer le ski dans ce parc qui a connu historiquement un remonte-pente. Au total, plus de 3000 leçons de ski et planche à neige ont été données. Les glissades libres et gratuites ont aussi été enneigées et plus de 12 000 personnes se sont retrouvées sur le site pour des activités de loisirs mais aussi pour socialiser. Les usagers provenaient de plusieurs organismes et écoles, familles du quartier, ainsi que de cinq arrondissements entourant le parc et plus de 30 % de la clientèle étaient issues de l'immigration.

Grâce à sa politique d'accessibilité financière, l'organisme a donné accès à plus de 50 familles à faibles revenus à ses activités, et a permis d'offrir un emploi à plus de 20 personnes entre 17 et 67 ans.

Témoignages :

Laurence Pujol : « Un grand bravo pour le projet et pour l'encadrement ! Nous avons testé les cours de ski aujourd'hui pour nos enfants: les moniteurs sont supers, le matériel est neuf, c'était parfait ! Et nos garçons sont enchantés et ont hâte au prochain cours ! »

Josee Belhumeur : « Quelle chance d'avoir un tel endroit accessible en plein cœur de la ville! Très bien organisé et tout les employés sont SUPER gentils. Géniale La pente à neige! »

Penser les futurs parcs pour l'été...et pour l'hiver !

D'autres parcs ont le potentiel d'offrir des espaces de plein air urbain uniques et centrés sur les citoyens. Par exemple, le futur parc Frederick-Back a pour qualité de présenter les plus longues pentes non-utilisées de la ville. À ce titre, l'organisme Pente à Neige compte présenter un projet de design actif qui pourrait voir le jour dans les prochaines années.

Le parc Frédéric-Back a le potentiel d'accueillir un projet similaire à celui mis en place au parc Ignace Bourget et à plus grande échelle grâce à des aménagements et infrastructures répondant aux adeptes de plusieurs sports d'hiver, de soutenir la découverte des grands débutants et à accueillir des compétitions sportives.

Ainsi, la proposition est d'aménager un site qui permet la mutualisation des équipements incluant les équipements d'enneigement et en facilitant un entretien facile :

- d'une piste de ski de fond (classique et pas de patin) de 2.1 km à 5km,
- d'un espace de ski et de planche à neige tout niveau de 80 à 130 mètres ,
- d'un « snowpark » de niveau débutant à avancé de 100 mètres ,
- d'un espace de glissade de 100 mètres,
- et d'un stade de biathlon.
- Des équipements et espaces extérieurs et intérieurs viennent limiter les inconforts face aux conditions climatiques hivernales et bonifier le tout d'une expérience sociale positive.

Ce projet s'inscrit dans la même vision que le plan d'action du sport et du plein air urbains de la ville de Montréal.

La mutualisation des infrastructures permettrait d'en faire un pôle multi-sports, contribuant à répondre aux enjeux de loisirs des citoyens Montréalais en hiver, à créer un espace de rassemblement social pour les quartiers alentours, et à l'intégration d'une activité à caractère patrimonial à ce parc de Montréal pour le bénéfice de l'ensemble des citoyens. Ce projet aurait également l'avantage de positionner le quartier de Saint-Michel comme un des grands pôles sportifs de la ville, ainsi que Montréal comme un chef de file dans la pratique du ski en ville au Québec et comme une des premières métropoles à offrir ce service à sa population.

Ces grands projets d'aménagement urbain qui favorisent la pratique des activités d'hiver sont souvent interrogés sur les dépenses qui y sont liées car l'entretien des surfaces doit être régulier. Cependant, la solution de l'aménagement d'un pôle hivernal de premier plan dans un grand parc tel que Frederick Back allié à la mutualisation de ses moyens entre plusieurs activités permet d'assurer la viabilité économique du projet et ce, même avec une politique d'accessibilité financière (prix modulés).

Enfin, il est indéniable que la mise en place d'aménagements et infrastructures hivernales requiert un engagement financier plus important que des installations estivales car ils doivent être considérés dans une optique de durabilité et d'adaptabilité aux conditions climatiques. Et pourtant, n'est-ce pas justement d'une offre hivernale plus complète dont Montréal a le plus besoin ?

Recommandations :

- Intégrer aux paysages des parcs des installations visant à augmenter la résilience aux changements climatiques ;
- Pour les nouveaux parcs, intégrer la mise en place d'infrastructures de base (eau, électricité, châlets,...) dans une réflexion globale permettant le développement de projets sportifs été comme hiver ;
- Moduler le budget d'entretien et le soutien financier alloués aux projets en fonction des saisons et des réalités climatiques ;
- Équilibrer les investissements en sports en répondant aussi bien aux sports d'hiver que d'été afin de pallier au manque d'équipements ;
- Financer des équipements pour des projets d'hiver versatiles qui offre le potentiel de mutualiser leurs équipements à plusieurs activités (ski de fond, ski de piste, luge, « snowpark » etc.) afin de maximiser l'utilisation des ressources disponibles ;
- Accompagner les organismes qui animent les parcs l'hiver de budget de fonctionnement adapté car ils priorisent l'entretien des sentiers et des activités davantage que des services municipaux qui sont occupés aux déneigements ou à tout autre mission de première nécessité ;
- Augmenter la résilience aux changements climatiques des pistes de ski, de planche à neige, de ski de fond et de glissades grâce à des équipements d'enneigement et d'entretien adéquats.